



**BULLETIN DE SURVEILLANCE REPHY-TOX**  
**Numéro du bulletin : 378 - Date de publication : 03/04/2026**  
**Secteur : Manche-pectinidés - Type : Information**

**Introduction**

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Manche-pectinidés. Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxine.

**Conclusion**

Concernant les toxines, aucun de dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

**Bulletin complet**

Résultats toxines lipophiles

Zones Marines				du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)	du 14/03/2026 au 20/03/2026 (Semaine 12)	du 21/03/2026 au 27/03/2026 (Semaine 13)	du 28/03/2026 au 03/04/2026 (Semaine 14)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
002 - Cap Gris Nez - Le Boulonnais	Lieu de surveillance : 002-S-097 - Pas-de-Calais - BC HDF 2						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	17/03/2026	-	31/03/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	17/03/2026	-	31/03/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	17/03/2026	-	31/03/2026	
		<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-	
003 - Manche Nord Est - large	Lieu de surveillance : 003-S-058 - Manche Est Large -L0						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	24/03/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	24/03/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	24/03/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-
	Lieu de surveillance : 003-S-044 - Baie de Seine Extérieure - PE2						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	19/03/2026	-	01/04/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	19/03/2026	-	01/04/2026	
<i>Commentaires:</i>			-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	
Somme des YTXs réglementées, avec TEFs			/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	19/03/2026	-	01/04/2026	
		<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	

			recuperation		recuperation		
Lieu de surveillance : 003-S-043 - Baie de Seine Extérieure - PE1							
Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	24/03/2026	-	
		<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	
		Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	24/03/2026	-	
		<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	
		Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	24/03/2026	-	
<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-			
Lieu de surveillance : 003-S-045 - Manche Est Large - L1							
Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	23/03/2026	-	
		<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	-	-	
		Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	23/03/2026	-	
		<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	-	-	
		Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	23/03/2026	-	
<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	-	-			
Lieu de surveillance : 003-S-046 - Manche Est Large - L2							
Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	-	18/03/2026	-	31/03/2026	
		<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-	
		Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	-	18/03/2026	-	31/03/2026	
		<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-	
		Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	-	18/03/2026	-	31/03/2026	
<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-			
Lieu de surveillance : 003-S-041 - Manche Est Large - L3							
Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	10/03/2026	-	23/03/2026	-	
		<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-	
		Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	10/03/2026	-	23/03/2026	-	
		<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-	
		Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	10/03/2026	-	23/03/2026	-	
<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-			
006 - Baie de Somme - large	Lieu de surveillance : 006-S-102 - Somme - BC HDF 1						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	17/03/2026	-	01/04/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	17/03/2026	-	01/04/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	17/03/2026	-	01/04/2026	
<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-			

013 - Côte du Bessin	Lieu de surveillance : 013-S-030 - Baie de Seine - B2							
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	/	/	
			<i>Dates de prélèvement :</i>	10/03/2026	-	-	-	
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-	
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	/	/	
			<i>Dates de prélèvement :</i>	10/03/2026	-	-	-	
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-	
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	/	/	
<i>Dates de prélèvement :</i>	10/03/2026	-	-	-				
<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-				
014 - Baie des Veys	Lieu de surveillance : 014-S-091 - Baie de Seine - B1							
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	/	/	
			<i>Dates de prélèvement :</i>	10/03/2026	-	-	-	
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-	
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	/	/	
			<i>Dates de prélèvement :</i>	10/03/2026	-	-	-	
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-	
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	/	/	
<i>Dates de prélèvement :</i>	10/03/2026	-	-	-				
<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-				
016 - Cotentin Nord	Lieu de surveillance : 016-S-023 - Nord Cotentin							
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
			<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	23/03/2026	-	
			<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
			<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	23/03/2026	-	
			<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
<i>Dates de prélèvement :</i>	09/03/2026	-	23/03/2026	-				
<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-				
029 - Jersey - Guernesey	Lieu de surveillance : 029-S-018 - Les minquiers_gisement							
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	16/03/2026	-	30/03/2026	
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	16/03/2026	-	30/03/2026	
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
	<i>Dates de prélèvement :</i>	-	16/03/2026	-	30/03/2026			
	<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération			
	Praire	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	16/03/2026	-	30/03/2026	
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	16/03/2026	-	30/03/2026		
<i>Commentaires:</i>			-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération		
Somme des YTXs réglementées, avec TEFs			/	NQ ou ND	/	NQ ou ND		

		réglementées, avec TEFs			
		Dates de prélèvement :	-	16/03/2026	30/03/2026
		Commentaires:	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	Résultats corrigés par le taux de récupération

Seuils réglementaires :

- Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs) : 160 µg éq. AO/kg
- Somme des AZAs réglementées, avec TEFs : 160 µg éq. AZA1/kg
- Somme des YTXs réglementées, avec TEFs : 3,75 mg éq. YTX/kg

### Résultats toxines amnésiantes

Zones Marines				du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)	du 14/03/2026 au 20/03/2026 (Semaine 12)	du 21/03/2026 au 27/03/2026 (Semaine 13)	du 28/03/2026 au 03/04/2026 (Semaine 14)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
002 - Cap Gris Nez - Le Boulonnais	Lieu de surveillance : 002-S-097 - Pas-de-Calais - BC HDF 2						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LQ	/	< LQ
			Dates de prélèvement :	-	17/03/2026	-	31/03/2026
		Commentaires:	-	-	-	-	
003 - Manche Nord Est - large	Lieu de surveillance : 003-S-058 - Manche Est Large - L0						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	09/03/2026	-	24/03/2026	-
			Commentaires:	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-
	Lieu de surveillance : 003-S-044 - Baie de Seine Extérieure - PE2						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LD	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	19/03/2026	-	01/04/2026
			Commentaires:	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
	Lieu de surveillance : 003-S-043 - Baie de Seine Extérieure - PE1						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	09/03/2026	-	24/03/2026	-
			Commentaires:	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-
	Lieu de surveillance : 003-S-045 - Manche Est Large - L1						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LD	/	< LQ	/
			Dates de prélèvement :	09/03/2026	-	23/03/2026	-
		Commentaires:	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	-	-	
Lieu de surveillance : 003-S-046 - Manche Est Large - L2							
Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LQ	/	< LQ	
		Dates de prélèvement :	-	18/03/2026	-	31/03/2026	
		Commentaires:	-	-	-	-	
Lieu de surveillance : 003-S-041 - Manche Est Large - L3							
Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	< LQ	/	
		Dates de prélèvement :	10/03/2026	-	23/03/2026	-	
		Commentaires:	-	-	-	-	
006 - Baie de Somme - large	Lieu de surveillance : 006-S-102 - Somme - BC HDF 1						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LQ	/	< LQ
			Dates de prélèvement :	-	17/03/2026	-	01/04/2026
		Commentaires:	-	-	-	-	
013 - Côte du Bessin	Lieu de surveillance : 013-S-030 - Baie de Seine - B2						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	/	/
			Dates de prélèvement :	10/03/2026	-	-	-
		Commentaires:	-	-	-	-	
014 - Baie des Veys	Lieu de surveillance : 014-S-091 - Baie de Seine - B1						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	/	/
			Dates de prélèvement :	10/03/2026	-	-	-
		Commentaires:	-	-	-	-	
016 - Cotentin Nord	Lieu de surveillance : 016-S-023 - Nord Cotentin						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	09/03/2026	-	23/03/2026	-
		Commentaires:	Résultats corrigés	-	Résultats corrigés	-	

			<i>Commentaires:</i>	par le taux de récupération	-	par le taux de récupération	-
029 - Jersey - Guernesey	Lieu de surveillance : 029-S-018 - Les minquiers_gisement						
	Praire	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LD	/	< LD
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	16/03/2026	-	30/03/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LD	/	< LD
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	16/03/2026	-	30/03/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération

Seuils réglementaires :

- Toxines amnésiantes (ASP) : 20 mg AD/kg









Résultats toxines paralysantes

Zones Marines				du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)	du 14/03/2026 au 20/03/2026 (Semaine 12)	du 21/03/2026 au 27/03/2026 (Semaine 13)	du 28/03/2026 au 03/04/2026 (Semaine 14)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
002 - Cap Gris Nez - Le Boulonnais	Lieu de surveillance : 002-S-097 - Pas-de-Calais - BC HDF 2						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	17/03/2026	-	31/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
003 - Manche Nord Est - large	Lieu de surveillance : 003-S-058 - Manche Est Large - L0						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	09/03/2026	-	24/03/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 003-S-044 - Baie de Seine Extérieure - PE2						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	19/03/2026	-	01/04/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 003-S-043 - Baie de Seine Extérieure - PE1						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	09/03/2026	-	24/03/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 003-S-045 - Manche Est Large - L1						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	09/03/2026	-	23/03/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
Lieu de surveillance : 003-S-046 - Manche Est Large - L2							
Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	26 µg éq. STX diHCl / kg	
		Dates de prélèvement :	-	18/03/2026	-	31/03/2026	
		Commentaires:	-	-	-	-	
Lieu de surveillance : 003-S-041 - Manche Est Large - L3							
Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/	
		Dates de prélèvement :	10/03/2026	-	23/03/2026	-	
		Commentaires:	-	-	-	-	
006 - Baie de Somme - large	Lieu de surveillance : 006-S-102 - Somme - BC HDF 1						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	17/03/2026	-	01/04/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
013 - Côte du Bessin	Lieu de surveillance : 013-S-030 - Baie de Seine - B2						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	/	/
			Dates de prélèvement :	10/03/2026	-	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
014 - Baie des Veys	Lieu de surveillance : 014-S-091 - Baie de Seine - B1						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	/	/
			Dates de prélèvement :	10/03/2026	-	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
016 - Cotentin Nord	Lieu de surveillance : 016-S-023 - Nord Cotentin						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	09/03/2026	-	23/03/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
029 - Jersey - Guernesey	Lieu de surveillance : 029-S-018 - Les minquiers_gisement						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	16/03/2026	-	30/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Praire	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	16/03/2026	-	30/03/2026
Commentaires:			-	-	-	-	

Seuils réglementaires :

- Toxines paralysantes (PSP) : 800 µg éq. STX diHCl / kg

### Légende des résultats

 Phytoplancton	 Toxine	 Autocontrôle
<b>SR</b> Seuil Réglementaire	 Résultat de phytoplancton supérieur aux seuils d'alerte	 Situation redevenue normale après une période de présence de toxines > SR
 Résultat de toxine supérieur au SR	 Pour les toxines lipophiles, résultat supérieur au demi-seuil mais encore inférieur au SR	 Résultat pour les toxines lipophiles redevenu inférieur au SR mais qui reste supérieur au demi-seuil
/ Résultat en cours ou absence de résultat	<b>&lt; LD</b> Résultat non détecté (limite de détection de la méthode d'analyse)	<b>&lt; LQ</b> Toxine détectée en très faible quantité (limite de quantification de la méthode d'analyse)
<b>ND ou NQ</b> Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées	<b>≥ LD et &lt; LQ</b> Toxine détectée mais non quantifiée	

### Commentaire

Les résultats et conclusions de ce bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des secteurs concernés. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d'interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L'absence de résultats pour tout ou partie d'une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

### Contact

DIRECTION INTERREGIONALE DE LA MER MANCHE EST-MER DU NORD (DIRM)